



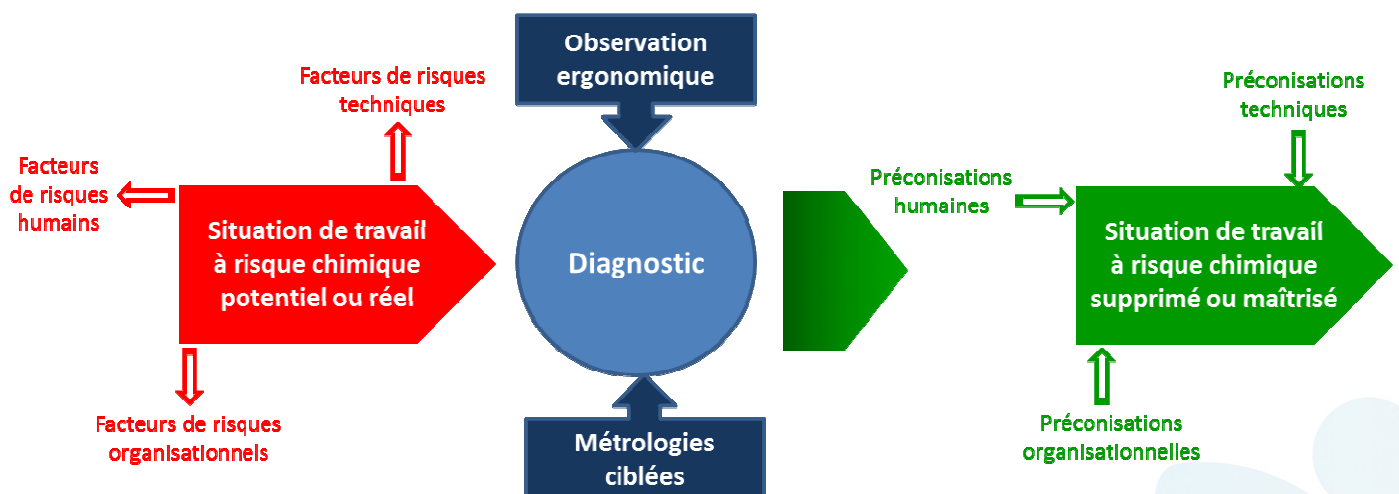
Intervention en ergotoxicologie

La demande porte sur :

- ⇒ Evaluation et prévention du risque chimique dans les conditions réelles d'exposition des salariés en particulier dans les cas :
 - * D'impossibilité de substitution d'un agent chimique dangereux ou CMR ;
 - * D'impossibilité ou de limites de protections collective et/ou individuelle adaptées et disponibles sur le marché.
- ⇒ Préconisation et accompagnement au choix et à la mise en œuvre de protections collectives et/ou individuelles dans des situations de travail complexes ou contraintes.
- ⇒ Mise en place d'un programme de surveillance métrologique et / ou biologique adapté aux niveaux et à la diversité des conditions d'exposition réelles des salariés.

L'intervention conjointe d'un ergonome et d'un toxicologue industriel de l'ASTI vise à :

- ⇒ Analyser les conditions d'exposition des salariés par l'observation de l'activité de travail ;
- ⇒ Mesurer les niveaux d'exposition par des techniques adaptées au contexte permettant de mettre en évidence les situations de travail les plus péjoratives ;
- ⇒ Identifier les facteurs de risques aussi bien techniques, organisationnels qu'humains et les mettre en lien pour établir un diagnostic circonstancié de la situation d'exposition ;
- ⇒ Préconiser les pistes de prévention :
 - * Accompagnement à la substitution des agents dangereux par des agents moins ou non dangereux ;
 - * Modifications d'organisation ou de process de travail permettant la réduction du risque par la réduction des opportunités et des temps d'exposition et/ou la facilitation de l'usage des protections collectives et/ou le port des protections individuelles ainsi que le choix de protections adaptées ;
 - * Propositions de modalités de surveillance environnementale et médicale.



Association de Santé au Travail Interservices

26 Rue Boudeville - 31100 Toulouse

☎ 05 34 63 84 31 📠 05 34 63 84 30 🌐 www.ast-i.org

Association Loi 1901 - n° SIRET 479 538 571 00015 - n° Organisme de formation 73 31 04405 31